

undefined - mardi 24 mai 2022

Isère

ISÈRE

Graminées : un risque d'allergie élevé

Bénédicte DUFOUR



« On observe que les arbres terminent leur floraison, malheureusement les graminées ont pris le relais », signale Samuel Monnier, responsable communication du RNSA. Photo Le DL /Sylvain MUSCIO

En raison des fortes chaleurs ayant favorisé une floraison plus précoce et la concentration de pollens dans l'air, le risque d'allergie aux graminées est élevé dans toute la France, et en particulier en Isère.

Le risque d'allergie est élevé sur l'ensemble du pays et notamment en Auvergne Rhône-Alpes, d'après le dernier bulletin du Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA). Cette association mesure, à l'aide de 80 capteurs disséminés dans toute la France, la concentration de particules biologiques dans l'air pouvant avoir une incidence sur le risque allergique pour la population. « On observe que les arbres terminent leur floraison, malheureusement les graminées ont pris le relais. Cela a démarré dans le Sud-Ouest avant d'arriver chez nous », signale Samuel Monnier, responsable communication du RNSA basé dans le Rhône. « Ces particules sont parmi les plus allergisantes. »

• « On est en plein dans le pic, et cela va durer jusqu'au mois de juillet »

Cette situation est classique pour la saison, mais d'après le spécialiste, les fortes chaleurs de ces derniers jours ont favorisé une floraison plus précoce et la concentration de pollens dans l'air. « On est en plein dans le pic, et cela va durer jusqu'au mois de juillet », prévient-il. Le changement de temps amorcé ne devrait pas améliorer la situation. « Si les averses orageuses dispersent les

pollens, le répit est de quelques heures seulement. Et les températures moins élevées n'empêchent pas l'émission des pollens. » Il faudra en effet attendre le mois de juillet pour voir le risque d'allergie aux graminées diminuer. Provisoirement seulement, car l'ambrosie rentrera en floraison à partir du mois d'août et jusqu'en septembre. Or, « cette plante invasive allergisante est très présente dans notre région ». À partir d'octobre, quand les arbres rentrent en dormance, le RNSA arrête ses relevés, à l'exception des capteurs du pourtour méditerranéen, avec encore la présence de pollen de cyprès.

D'après le RNSA, qui procède à des mesures depuis le milieu des années 1980, la concentration de pollens dans l'air a sensiblement augmenté ces trente dernières années pour certaines espèces d'arbres, comme le bouleau. « La hausse des températures et la concentration de CO2 favorisent la floraison des arbres au début du printemps », explique Samuel Monnier. « C'est moins visible pour les graminées. » De fait, « le nombre de personnes allergiques aux pollens est en progression. On estime leur nombre à environ 30 % de la population ». Sachant que l'on peut devenir allergique à tout âge, et que le facteur héréditaire augmente ce risque, rappelle le responsable.

À cette période sensible, quelques réflexes peuvent permettre de limiter son exposition aux pollens : fermer les fenêtres en voiture, se rincer les cheveux le soir, aérer son logement avant le lever du soleil ou après le coucher, éviter de faire du sport en extérieur, sécher son linge à l'intérieur, porter un masque... En cas de symptômes, il est recommandé de consulter un médecin allergologue.

En Isère, le RNSA signale actuellement la présence de pollens de bouleau, oseille, plantain, urticacées et cupressacées (à un niveau faible) ; de pollen de chêne (risque moyen) et de graminées (risque élevé). En savoir plus : www.pollens.fr